

Suite à l'annulation des vols du 18 mars au 04 avril 2020 Cause COVID-19, Air Algérie va appliquer les dispositions suivantes pour tous les passagers dont la date initiale de voyage est entre le 17 mars et le 15 Avril 2020 :

- * Changements et reports : sans frais. Les passagers ne sont pas tenus de se présenter avant la date du voyage, le NO-SHOW ne sera pas comptabilisé ;
- * Dates de voyage après changement jusqu'au 15 Juin 2020 ;
- * Les remboursements seront appliqués sans frais sous forme d'avoir (EMD) pour un transport ultérieur avant le 31 Décembre 2020 au niveau d'une Agence AH ;
- * Les passagers ont jusqu'au 31 décembre pour procéder au remboursement.

Selon le principe de précaution au vu de la situation actuelle, nous tenons à rassurer les passagers sur la prise en compte de leurs doléances et demandons aux passagers de ne pas se précipiter pour procéder aux changements ou aux remboursements.

Pour toute information merci de contacter Air Algérie par courriel : contactcanada@airalgerie.dz

Il est évident que les modalités de changement ou de remboursement seront revus en fonction de l'évolution de la situation.